



Concours débutants

St Arnoult en Yvelines

Arcs classiques

13 et 14 mars 2010

U
n
i
o
n

S
p
o
r
t
i
v
e

S
t

A
r
n
o
u
l
t

LIEU DU TIR : Gymnase de Saint-Arnoult – 1 rue du Nuisement
78730 ST ARNOULT EN YVELINES
(parcours fléché dès l'entrée de l'agglomération)

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Etre licencié depuis moins d'un an à la date du concours dans les catégories arcs classiques suivantes :

BENJAMIN
JUNIOR

MINIME
SENIOR

CADET
VETERAN-SUPER VETERAN

OBLIGATOIRES : Licence (+ certificat médical en vigueur s'il ne figure pas sur la licence)
Flèches marquées sur le tube aux initiales de l'archer

DISTANCE :

Toutes catégories : 15 mètres
2 x 6 volées de 3 flèches sur blason diamètre 60 cm

DEPARTS : 60 places par départ

Samedi 14 mars 2009 :	10 h 00	14 h 00	17 h 00
Dimanche 15 mars 2009 :	9 h 00	12 h 00	15 h 00

Inspection du matériel : ¼ d'heure avant chaque départ

ARBITRES :

Samedi 13 mars 2010 :	C BOURRE, D. LEMOAL, B. SORIEUX
Dimanche 14 mars 2010 :	H. BENOIT, J.M. BILQUEZ, B. SORIEUX

INSCRIPTIONS : 6.50 Euros

Chèque à l'ordre de : **U.S.S.A. tir à l'arc**

A adresser accompagné du bordereau d'inscription à :

Elisabeth BEDU
22 rue de la Croix Verte
78730 ST ARNOULT EN YVELINES
☎ 01 30 41 27 89
elisabeth.bedu@wanadoo.fr

RECOMPENSES :

Aux trois premiers de chaque catégorie
Coupes par équipes :
Equipe « Jeunes » (Benjamin, Minime, Cadet, Junior)
Equipe « Séniors » (Sénior, Vétéran-super vétéran)

Remise des récompenses : dimanche 14 mars vers 18 heures
Buvette sur place